

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

 Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: 5517 700 Fax: 5511299

 Website: www.au.int

PA38468 – 133/15/24

APPEL À CANDIDATURE
La Jeunesse africaine pour la Justice transitionnelle
(AYFTJ) :

Quoi : Formation des jeunes africains à la justice transitionnelle

Quand : la candidature est ouverte du 15 janvier au 28 février 2021

Où : Candidature en ligne par e-mail

Qui : Département des affaires politiques, Commission de l'Union africaine (DPA-CUA)

Contexte : La politique de justice transitionnelle de l'Union africaine (AUTJP) a été officiellement adoptée par la Conférence de l'Union africaine en février 2019. Suite à cette évolution, la Commission de l'Union africaine (CUA) a donné la priorité à la réalisation des objectifs de la politique par la promotion de sa mise en œuvre en Afrique. Actuellement, peu d'États membres de l'UA mettent en œuvre différents types de mécanismes de justice transitionnelle (TJ), certains ont pris des mesures supplémentaires en utilisant l'AUTJP pour développer leur politique et leurs programmes de TJ spécifiques au pays. Des communautés économiques régionales particulières (CER) et des mécanismes régionaux (MR) font également des progrès importants à cet égard.

La Commission de l'Union africaine a élaboré une feuille de route complète de mise en œuvre de la politique. La formation des parties prenantes de TJ est l'un des plans d'action de la feuille de route. En décembre 2020, avec d'autres partenaires, le DPA a lancé la formation des parties prenantes de l'AUTJP, en commençant par le personnel des organes et bureaux de l'UA.

Cette deuxième phase de la formation, baptisée Projet Jeunes africains pour la Justice transitionnelle (AYFTJ), se concentrera sur les jeunes africains à travers la formation et le renforcement des capacités en matière d'AUTJP et sera suivie par des formations d'autres parties prenantes. L'Afrique est aujourd'hui dominée par une population jeune et pour que tout programme soit légitime et transgénérationnellement utile et fructueux en Afrique, les jeunes doivent être au centre de ces initiatives. Ceci explique, entre autres, le pourquoi de l'AYFTJP.

But et Objectifs : L'objectif global de l'AYFTJP est de promouvoir la participation effective et populaire des jeunes à la conceptualisation et à la mise en œuvre des mécanismes de TJ par opposition à leur implication symbolique (isme) dans les processus de justice transitionnelle en Afrique. D'autres objectifs spécifiques comprennent :

- Formation et renforcement des capacités des jeunes africains sur AUTJP
- Promotion du comité des jeunes dans les États membres qui mettent en œuvre des mécanismes de TJ en Afrique
- Mise en place d'une plateforme continentale de la jeunesse aux fins de partage d'expériences et de renforcement des capacités des jeunes en matière de TJ
- Appui technique de l'UA aux États membres en matière de jeunesse et de justice transitionnelle

À propos de l'AUTJP : La politique de justice transitionnelle de l'Union africaine est un cadre continental visant à fournir des orientations aux États membres de l'Union africaine (UA) sortant d'un conflit violent, d'une guerre et d'une gouvernance répressive. En outre, la Politique est un modèle africain et un mécanisme pour faire face non seulement aux héritages des conflits et des violations des droits de l'homme, mais aussi aux déficits de gouvernance et aux défis de développement en vue de faire progresser les nobles objectifs de l'Agenda 2063, l'Afrique que nous voulons.

L'Afrique est le plus jeune continent, car les jeunes constituent 70% de la population africaine. Il est donc impératif qu'ils fassent partie des processus africains de justice transitionnelle. Dans ce contexte, la Commission de l'Union africaine lance un programme "La jeunesse africaine pour la justice transitionnelle".

Critère d'éligibilité :

1. Être citoyen d'un État membre de l'UA vivant sur le continent ou dans la diaspora ;
2. Être âgé de 18 à 35 ans ;
3. Posséder une ou des qualifications post-secondaires certifiées, comme une licence ou une maîtrise ;
4. Avoir une maîtrise de l'une de ces langues officielles de l'UA, anglais, français, arabe et portugais ;

5. Posséder au moins un an d'expérience professionnelle vérifiable dans les systèmes de justice et les mécanismes de justice transitionnelle dans les États membres de l'UA.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE :

1. Remplir le formulaire de candidature
2. Joindre les documents suivants :
 - Votre Curriculum Vitae (CV) professionnel mis à jour, 3 pages au maximum
 - Page d'information de votre passeport ou de votre pièce d'identité nationale
 - Copies de vos diplômes les plus élevés
3. Préparer et joindre votre lettre de motivation. Dans votre lettre de motivation, répondre aux questions suivantes :
 - Pourquoi voulez-vous suivre cette formation sur la justice transitionnelle?
 - Que contribuerez-vous à la mise en place d'une Plateforme continentale - Jeunesse africaine pour la justice transitionnelle (AYTJ)?
 - Qu'est-ce qui fait de vous le meilleur candidat pour cette formation?
 - Comment contribuerez-vous au programme de justice transitionnelle dans votre pays d'origine ?

Dates et lieu de formation :

La formation aura lieu en personne à Nairobi, au Kenya, du 16 au 18 mars 2021. (Date provisoire)

Allocation :

Pour les candidats retenus, la Commission de l'Union africaine couvrira l'intégralité des coûts de participation à la formation. À la fin de la formation, les stagiaires recevront un certificat de participation.

Informations supplémentaires :

Pour plus d'informations, veuillez contacter Mme Tsion Hailemariam, (Chargée de projet sur les droits de l'homme) à Tsionh@africa-union.org.